Le magazine de la ville
Décembre 2016 n° 159

SAINT-BRICE MAGAZINE

Festivités de noël

marchés de noël, spectacles...
pour tous les goûts et toutes les envies !

Le CME vote son thème de travail p. 4 Logement social : comment ça marche ? p. 8
Découvrez votre calendrier 2017 de collectes des déchets ménagers

www.saintbrice95.fr

AGENDA

DÉCEMBRE

2-3
TÉLÉTHON
Voir le programme sur www.saintbrice95.fr

3
CAFÉ PHILO
« Risquons-nous de passer à côté de notre vie ? », avec Catherine Delaunay et Pierre Haller
De 17 h 30 à 19 h 30,
médiathèque André Malraux.
9 rue de la République à Ermont
Rens. au 06 76 79 73 11

4
CONFÉRENCE D'ART CONTEMPORAIN
L'art ou l'exercice de la liberté (il)limitée. Activistes, designers, enfoirés cyniques… : quelle responsabilité pour les artistes ! ? !
Tarif : 7 €/conférence
À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

PROMENADE D'HIVER
Sur le thème *Les silences de l'hiver*, découvrez la forêt domaniale de Montmorency avec l'association Le chemin du philosophe.
De 10 h à 12 h 30,
devant le Château de la chasse
Rens. au 06 76 79 73 11

5
MARCHÉ DE NOËL À LA RPA
Voir en page 11

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE
Voir en page 5

6
RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS
De 14 h 30 à 15 h 30,
auditorium du CCS Lionel Terray
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

8
RÉUNION D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE
Les experts d'Orange viendront présenter le plan de déploiement sur Saint-Brice et répondre à toutes vos questions.
À 20 h, salle du conseil en mairie

CAFÉ LITTÉRAIRE
Romain Ternaux est l'invité de cette soirée pour son livre *L'histoire du loser devenu gourou* aux éditions Aux Forges De Vulcain.
À 20 h 30, restaurant la Gourmandine
Rens. au 06 31 97 59 59

9-11
MARCHÉ DE NOËL
Voir en page 10

10
DON DU SANG
De 12 h à 17 h, école Jean de la Fontaine
Rens. au 06 32 68 59 40

11
CROSS DES SANGLIERS ET KID CROSS
Le kid cross concerne les enfants nés de 2008 à 2010. Ouvert à tous, sans certificat médical.
Inscriptions entre 8 h et 8 h 45. Tarif : 2 €
Le Cross des sangliers accueille les athlètes des catégories éveils athlétiques à vétérans sur des parcours forestiers.
De 9 h 30 à 11 h 30, stade Léon Graffin
Rens. sur www.saint-brice-athletisme.org

COMPÉTITION DE KARATÉ
Le Tsuki karaté club organise la Coupe de Noël pour les babys et les poussins/poussines.
De 13 h 30 à 18 h, COSEC Pierre Clouet
Rens. au 06 26 72 67 88

13
CONSEIL MUNICIPAL
À 20 h 30, salle du conseil en mairie

15
AUDITION DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE
À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray
Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

16
SPECTACLE : LA FOLLE HISTOIRE DU PETIT CHAPERON ROUGE
Voir en page 11

17-18
TOURNOI DE FUTSAL DANIEL ROPERS
Samedi 17/12 de 14 h à 18 h 30
et le dimanche 18/12 de 9 h à 18 h,
CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 94 23 01

18
SORTIE FAMILIALE À CHANTILLY
Le poney club de la Sapinière organise une sortie au domaine de Chantilly. Vous pourrez assister au spectacle de Noël *Peau d'âne* et visiter le Musée du Cheval et le château.
Tarif : 19 €/adulte et
12,50 €/ enfant (de 3 à 17 ans)
Les places sont à réserver avant le 7 décembre avec votre règlement.
Rens. et réservation au 01 39 90 11 58

JANVIER

10
SPECTACLE MUSICAL : LA BATTERIE À VOYAGER DANS LE TEMPS
À partir de 7 ans.
À 10 h et 14 h, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
theatre@agglo-plainevallee.fr

10-29
EXPOSITION « SINBAD LE MARIN »
Venez découvrir les grands voyages de Sinbad le marin, à travers toute la magie des illustrations de Quentin Gréban. Proposée par le service Culturel, avec la Galerie Jeanne Robillard.
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

POUR EN SAVOIR PLUS
saintbrice95.fr

SOMMAIRE

4·8
ACTUALITÉS
Le Conseil municipal des enfants a voté
Charles de Foucauld : une exposition à Saint-Brice
Guerre d'Algérie : une reconnaissance tardive du massacre des harkis
Riverains : n'oubliez pas de déneiger les trottoirs !
Visite de quartier
Logement social : comment ça marche ?

9
ENVIRONNEMENT
Le recyclage évolue, le tri aussi !

10·13
GRAND ANGLE
Les Fêtes de Noël : marchés, spectacles, micro-trottoir, solidarité…

14·17
RETOUR SUR
La soirée des bacheliers
Les repas des seniors
Les évènements d'octobre et de novembre

18
VIE POLITIQUE / PRATIQUE

SAINT-BRICE **MAGAZINE**

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot
Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)
Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr
Conception : RDVA - scoopcommunication - **Réalisation :** scoopcommunication au 02 38 63 90 00
Tirage : 6 300 exemplaires / Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution
Site internet : *www.saintbrice95.fr* / **Courriel :** *servicecommunication@saintbrice95.fr*
Suivez-nous sur Facebook : *www.facebook.com/villedesaintbricesousforet*
Couverture : © FAMVELDMAN I Fotolia.com
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
PEFC 10-31-1300 pefc-france.org

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

ÉDITO

Vers de jours meilleurs tous ensemble

L'année qui s'achève restera dans nos mémoires comme une année de souffrance. Évidemment, je pense aux attentats de Nice, de Saint-Étienne-du-Rouvray et de Magnanville, sans oublier les attaques de Paris du 13 novembre 2015. À l'approche de 2017, restons soudés tous ensemble pour faire face aux fanatiques.

Nous nous devons de sauvegarder nos valeurs républicaines, celles qui font rayonner notre beau pays dans le monde. Protégeons nos forces culturelles reconnues de toutes et tous. Nos ennemis, ceux qui attaquent ces valeurs, ne veulent qu'une chose : écraser ce que nous sommes et nous ôter ce que l'on a acquis de plus cher, notre liberté ! Unissons-nous pour préserver notre bien vivre ensemble.

Je fais le vœu que cette année 2016 laisse place à de jours meilleurs. Après la nuit, vient toujours l'aube.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, que vous puissiez vous ressourcer avec votre famille et vos amis.

Votre maire,
ALAIN LORAND

« Nous ne vieillissons pas d'une année sur l'autre, mais nous nous renouvelons chaque jour. »

Emily Dickinson (1830 – 1886)

EN BREF

SERVICE MUNICIPAUX

Fermeture des services

- Mairie : samedi 24 décembre
- Structures de la petite enfance
  - L'Aurore, La Lucine, Le p'tit pot de miel : du 26 au 30 décembre
  - L'Azuré : du 19 au 30 décembre
  - RAM : du 20 décembre au 2 janvier
- Réseau information jeunesse : 22 décembre au 2 janvier
- Maison des associations : du 24 décembre au 2 janvier
- Bibliothèques : du 24 décembre au 3 janvier (ouverture à 15 h)
- Conservatoire : du 19 décembre au 2 janvier

Pour voter en 2017…

Pour participer aux élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et aux élections législatives (11 et 18 juin), il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pour cela, vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Mais la grande nouveauté est que vous pouvez vous inscrire depuis le site internet de l'Espace Citoyens, accessible depuis le site Internet de la ville : www.saintbrice95.fr. Vous éviterez ainsi la cohue des derniers jours ! Précision : les jeunes de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales mais il est conseillé de vérifier son inscription.
Rens. au 01 34 29 42 00

Inscriptions pour les vacances d'hiver

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, les inscriptions sont ouvertes du samedi 31 décembre au dimanche 15 janvier 2017 au service Éducation, famille et jeunesse en mairie ou sur le site de l'Espace Citoyens.
Rens. au 01 34 29 42 30

ENFANCE

LE CME A FAIT SON CHOIX !

L'installation du Conseil municipal des enfants (CME) s'est tenue le 9 novembre. Au programme, le vote sur la thématique du travail pour l'année à venir.

À voir autant de mains levées pour répondre à une question, les seize membres du Conseil municipal des enfants sont déjà prêts à travailler sur de nouveaux projets ! Le 9 novembre, à 15 h, le nouveau CME s'est réuni pour la première fois, en présence du maire Alain Lorand, de Janet Yalcin, conseillère municipale déléguée au CME, des élus, des directeurs des services de la ville et des parents, pas peu fiers d'assister à cet événement. Après les présentations de rigueur, Monsieur le maire a félicité chaque enfant : « *Vous allez découvrir l'école de la démocratie. Je suis content de voir une jeunesse qui s'investit pour notre commune* ».

UNE GRANDE PREMIÈRE POUR LE CME

Le vote pour choisir la thématique du travail a été un moment phare. Fait inédit dans l'histoire du CME, deux thèmes ont été plébiscités : la culture et l'environnement/la sécurité avec sept voix, la santé pour tous ne récoltant que deux suffrages. « *Après avoir réalisé un concours photo sur les animaux en mouvement et un goûter des saveurs du monde l'an dernier, nous travaillerons donc sur ces deux thématiques en 2017* », confie Janet Yalcin. Le CME se réunit chaque mercredi à l'hôtel de ville, de 15 h à 16 h, en dehors des vacances scolaires. Vous découvrirez prochainement son premier projet.
Voir en page 16 la photo du Conseil municipal des enfants.

CULTURE

CHARLES DE FOUCAULD : UNE EXPOSITION ÉVÉNEMENT

À l'occasion du centenaire de sa disparition, retrouvez une évocation de la destinée extraordinaire de ce personnage.

Avec l'exposition *Amour de Dieu, amour des hommes*, présentée à la résidence seniors Charles de Foucauld, du 15 décembre au 10 janvier, voyagez au cœur du parcours d'un homme atypique ! Créée par les amis Charles de Foucauld Alsace, elle retrace, en une trentaine de panneaux, sa vie singulière. Militaire, scientifique, géographe, ethnologue et linguiste, ce religieux et amoureux de l'humanité a énormément voyagé et contribué à la connaissance de la culture touarègue.

UNE RÉSIDENCE POUR SENIORS À REDÉCOUVRIR

La résidence seniors Charles de Foucauld accueille une création qui a notamment été exposée à la basilique cathédrale de Saint-Denis, l'église Saint-Augustin à Paris et la basilique du Sacrée-Cœur de Montmartre. Après la visite de l'exposition, n'hésitez pas à visiter la résidence et les logements disponibles. Elle accueille des seniors autonomes disposant de logements confortables et sécurisés à des prix modérés et d'un service de restauration traditionnelle cuisinée sur place.

Du 15 décembre au 10 janvier
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
Samedis et dimanches après-midi sur rendez-vous
Plus d'infos sur http://centenaire.charlesdefoucauld.org/
Résidence seniors Charles de Foucauld
28 rue de Paris – Rens. au 01 39 90 96 79
www.agefo.com

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

GUERRE D'ALGÉRIE : UNE RECONNAISSANCE TARDIVE DU MASSACRE DES HARKIS

La Ville participera le 5 décembre à la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. L'occasion de revenir sur le combat mené par les harkis pour la responsabilité de la France sur cette tragédie.

Il existe parfois une confusion dans l'esprit du public au sujet des différentes dates liées à la guerre d'Algérie. Chaque année, depuis 2003 et sur décision du président de la République Jacques Chirac, une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie a été instaurée par décret le 5 décembre. Cette date ne fait pourtant écho à aucun événement de la guerre d'Algérie, mais au jour où Jacques Chirac avait inauguré, en 2003, un mémorial, situé Quai Branly à Paris, en hommage à tous les morts militaires et civils du conflit. Il s'agit d'une date plus consensuelle que celle du 19 mars, souvent qualifiée de « cessez-le-feu » théorique. « *L'UNC ne reconnaît pas cette date en raison du nombre de morts survenus après le 19 mars, sans parler de l'exode de plus de 800 000 civils et les exactions commises envers les harkis. C'est pourquoi nous commémorons chaque année la date du 5 décembre* », précise Gilles Van den Broeck, président de l'Union nationale des combattants (UNC) pour la section de Saint-Brice.

UNE RECONNAISSANCE TARDIVE DU MASSACRE DES HARKIS

Si les familles des harkis – ces Algériens qui ont combattu aux côtés de l'armée française durant la guerre d'Algérie – prennent part chaque année à la cérémonie du 5 décembre, elles se réunissent également, depuis 2002, à l'occasion d'une journée nationale d'hommage aux harkis, instituée le 25 septembre. Elle se tient dans la cour d'honneur des Invalides et à l'Arc de Triomphe, à Paris, et commémore la mémoire des 150 000 harkis morts pour la France. Malgré le combat mené par les harkis, il a fallu attendre 2014 pour la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans l'abandon, les massacres des harkis en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France. « *Après cette reconnaissance tardive, nous attendons aujourd'hui une grande loi pour réparer symboliquement et matériellement les préjudices subis* », explique Kader Tam, président de l'association culturelle des harkis d'Île-de-France (ACH-IDF).

© DAVID BGN | Fotolia

POUR QUE DE TELS ACTES NE SE REPRODUISENT PLUS

L'ACH-IDF s'associe ainsi, depuis 2010, à la journée de l'abandon, du massacre des harkis et des conditions d'accueil des rescapés dans des camps en France, qui se tient le 12 mai. Depuis 2016, la Fondation du 12 mai 1962 a vu le jour afin que la mémoire et l'histoire des harkis puissent être pérennisées. « *C'est aux futures générations de poursuivre le travail entrepris. Nous sommes convaincus qu'il existe aujourd'hui une réelle volonté politique de parler enfin de ces pages sombres de l'histoire de France* », conclut Kader Tam. La Municipalité de Saint-Brice-sous-Forêt et l'UNC vous invitent à participer à la commémoration du 5 décembre pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Ces commémorations rappellent que le devoir de mémoire est essentiel pour chaque citoyen afin de maintenir la paix.

Cérémonie du 5 décembre
À 18 h, monuments aux morts du parc de la mairie.

EN BREF

ASSOCIATION

Retirez votre dossier de subvention

Les associations peuvent retirer leur dossier de subvention communale pour l'année 2017 à la Maison des associations. Il est à retourner, accompagné de l'ensemble des pièces annexes, au plus tard le 17 décembre.
Rens. au 01 39 33 24 77 ou maisondesassociations@saintbrice95.fr

FCA, il reste encore des places

Vous pouvez encore faire un cours d'essai avant de vous décider pour une discipline proposée par le FCA. Des places sont disponibles dans les cours suivants : jazz (mardi et mercredi), classique (mercredi et samedi), dancehall (lundi et vendredi), aéro dance, bien-être et danse expressive (vendredi), flamenco (mercredi) et de street jazz/hip-hop girly (jeudi soir).
Rens. au 01 39 92 51 14 ou fca.saintbrice@orange.fr

LA POLICE VOUS INFORME

Se débarrasser des nuisibles à quel prix ?

Frelons, guêpes, bourdons, essaims d'abeilles… vous devez faire appel à un professionnel pour leur destruction. Soyez vigilant sur l'entreprise choisie ou celles qui peuvent vous démarcher. N'hésitez pas à faire établir différents devis et à vous renseigner sur l'entreprise sélectionnée. Une facture qui se monte à plus de 800 € – vécue dernièrement par un Saint-Bricien – pour une destruction d'un nid alors que cette prestation peut débuter aux alentours de 120 € est une arnaque avérée.
Police municipale : 01 34 29 42 17

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Calendrier de la chasse

Les journées de chasse en continu de 9 h à 17 h 30, organisées par l'Office nationale des Forêts, auront lieu les jeudis 8 et 15 décembre, 5, 12, 19 et 26 janvier 2017. Des panneaux « chasse en cours » seront disposés autour du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.
www.onf.fr

SANTÉ

Attention au monoxyde de carbone

Ce gaz incolore et inodore est très dangereux pour la santé et occasionne chaque année des accidents. En ce début d'hiver, des consignes de sécurité s'imposent comme l'entretien par un professionnel de vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée. Pensez également à aérer votre logement au moins dix minutes par jour.
www.prevention-maison.fr

Des lunettes gratuites

En partenariat avec la Ville, le commerce L'Optique du centre, situé 42 rue de Paris, renouvelle son opération de solidarité « La vue est libre », initiée en 2013, visant à équiper gratuitement de lunettes correctrices les personnes saint-briciennes aux revenus modestes. Pour bénéficier de cette opération qui se déroule de décembre à janvier 2017, prendre rendez-vous auprès du travailleur social du Centre communal d'action sociale.
Rens. au CCAS : 01 34 29 42 16

COMMUNICATION

Connaissez-vous votre ville ?

Le site Internet propose en page d'accueil régulièrement des sondages ou des quiz. Vous habitez Saint-Brice depuis des années ou depuis peu de temps ? Découvrez notre quiz afin de vérifier si vous connaissez bien votre ville.

VIE PRATIQUE

RIVERAINS : N'OUBLIEZ PAS DE DÉNEIGER LES TROTTOIRS !

En ces temps propices à la neige et au verglas, un petit rappel s'impose au sujet de cette obligation peu connue de tous. Voici quelques conseils pratiques.

UNE OBLIGATION SPÉCIFIÉE PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL
Selon l'arrêté du 23 novembre 2006 relatif à la réglementation permanente pour l'enlèvement des neiges et glaces sur les trottoirs : « *tous les riverains d'une voie publique ou d'une voie privée ouverte à la circulation sont tenus de dégager les trottoirs afin que le piétons ne puissent plus glisser et chuter, et de supprimer tous les glaçons suspendus qui surplombent le trottoir* ».

QUI EST CONCERNÉ ?
Cette obligation s'adresse aux locataires ou propriétaires de maisons individuelles, de pavillons, de magasins ou de bureaux, aux directeurs d'établissements publics ou privés, ou encore aux syndics de copropriété d'immeubles.

COMMENT BIEN DÉNEIGER ?
Vous devez balayer et enlever la neige au moyen d'une pelle. Le déneigement s'effectue sur toute la largeur du trottoir au droit de l'ensemble de la propriété, sans pouvoir toutefois dépasser trois mètres de large. Veillez à ne pas obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. En cas de verglas, grattez et cassez la glace. Si l'épaisseur n'est pas importante, vous pouvez répandre du sel. Important : démarrez les opérations de déneigement au plus tôt après le début de la chute de neige et renouvelez si besoin !

QUE RISQUE-T-ON EN CAS DE NON-RESPECT DES MESURES DE DÉNEIGEMENT ?
Toute infraction à l'arrêté municipal est constatée par un procès-verbal et poursuivie en application de l'article R 610-5 du Code Pénal. Vous vous exposez à une amende de 38 euros. N'oubliez pas, de plus, que si une personne se blesse sur le trottoir jouxtant votre maison – car vous n'avez pas procédé au déneigement – elle peut engager votre responsabilité.

© KATRIN39 | Fotolia

N'OUBLIEZ PAS L'ÉLAGAGE DES ARBRES !
En marge du déneigement, l'élagage régulier des arbres et des haies plantés en bordure de voie publique est à la charge des riverains. Pensez à le réaliser de manière à ce que la végétation ne gêne pas la circulation des piétons et la visibilité des panneaux de signalisation routière. Coupez les branches des arbres permet aussi d'éviter qu'elles ne tombent sur la voie publique avec le poids de la neige.

DU SEL À VOTRE DISPOSITION

En fonction de la durée et de l'intensité de l'épisode neigeux, les services Techniques de la ville de Saint-Brice peuvent proposer du sel en libre-service. Il est stocké rue Fosse Cardon et vous pourrez venir vous approvisionner avec un contenant pour le transporter jusqu'à votre domicile. Par votre action de salage sur votre trottoir, vous viendrez ainsi compléter le travail des services municipaux qui sont en charge du salage des grandes artères – où le flux de piétons est important (boulevard de la gare, rue de Paris) – de l'accès aux bâtiments communaux, des chemins à travers les parcs et des zones reconnues comme accidentogènes.

ET SI JE NE SUIS PAS CAPABLE DE DÉNEIGER ?

Nous vous rappelons que l'esprit civique et la loi imposent à chacun, dans la mesure de ses moyens, de dégager le trottoir devant sa propriété. Mais n'oubliez pas que si vous n'êtes pas en mesure, physiquement, d'assurer les obligations de déneigement précisées par l'arrêté municipal, vous pouvez faire appel à un proche afin de vous venir en aide !

VIE DE QUARTIER

LA PLACE DES VOITURES : DES SOLUTIONS À TROUVER

Samedi 19 novembre, les élus avaient donné rendez-vous aux riverains pour parcourir le quartier avoisinant l'avenue Mozart où la voiture prend trop de place…

Une journée automnale fraîche mais ensoleillée. Pas de quoi décourager les quelques valeureux Saint-Briciens de tous âges venus parler de leur quartier et des problématiques quotidiennes. Le point de départ de cette visite était l'école Alphonse Daudet, avenue Mozart. Petite incursion dans ce lieu où se situe une petite parcelle regroupant des installations électriques et un arbre. Mais à qui appartient cet arbre ? Parcelle ERDF ? Parcelle ville ? Telle est la question car il occasionne des nuisances pour les riverains de la rue Juliette Récamier, située à proximité de l'école. La Municipalité va percer ce mystère pour régler rapidement la gêne qui semble importante.

Départ avenue Mozart et ses nombreuses petites résidences aux doux noms du Hameau des Poètes, des Amandiers, le Clos des Musiciens… un dédale de petites rues dans lequel, il n'est pas si facile de s'y retrouver, qu'on soit Saint-Briciens ou non, d'ailleurs. Dans ce quartier, la Ville n'a pas implanté de mobilier urbain avec un plan de ville, ce que souhaitent les habitants. Le service Communication va s'organiser pour faire aboutir cette demande prochainement.

UN QUARTIER À SÉCURISER

En remontant cette avenue, les élus qui étaient venus en mars 2013, lors de la dernière visite de quartier, sont conscients que cette artère est dangereuse compte tenu de l'étroitesse de l'espace de circulation avec les stationnements de part et d'autre. Et c'est là le nerf de la guerre, comme partout ailleurs dans Saint-Brice. Notre ville, nos quartiers n'arrivent plus à absorber le trop plein de véhicules car les espaces de stationnement sont limités. Mais où est la solution ? Les riverains posent vraiment la question aux élus. Une réflexion doit être menée par les services municipaux, les élus et auprès des habitants si les propositions émises ce matin doivent voir le jour : suppression d'un trottoir sur l'un des côtés, du stationnement à cheval sur le trottoir tout en maintenant les normes PMR et pourquoi pas la mise en place d'un sens unique, reste à savoir lequel !

AMÉLIORER SON CADRE DE VIE

Au fil des rues, force est de constater que les propriétaires n'entretiennent pas toujours leur limite de propriété ou ne connaissent pas la réglementation. Cela affecte pour certains le cadre de vie dans leur quartier. Les élus font également ce constat, rappelant que la Ville a pris des dispositions dans le cadre du Plan local d'urbanisme en juin 2013, privilégiant certaines typologies de clôtures que ce soit en limite séparative ou sur rue, constituées notamment de haies vives. Les pare-vues quels qu'ils soient ne sont plus autorisés depuis juin 2013.

EN BREF

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Faux éboueurs… et vraies arnaques

Le Sigidurs interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés par des agents qui se présenteraient sous le nom de Veolia, Sepur ou Sigidurs. De même, si une entreprise se présente au nom de la Ville, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la mairie ou de la police municipale.

VIE ÉCONOMIQUE

Une enquête sur les commerces de proximité

La communauté d'agglomération a lancé un questionnaire sur le commerce de proximité pour déterminer les besoins et attentes des habitants en matière d'offres commerciales mais aussi leurs habitudes de consommation. Vos réponses, anonymes, seront précieuses pour établir un diagnostic précis du tissu économique local et préciser ainsi le plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire. Jusqu'au 15 décembre sur www.plainevallee-commerce.fr

STATIONNEMENT

Zone orange

Si vous habitez le quartier de la Plante aux Flamands, pensez à renouveler votre macaron orange quand la date de validité est passée, tout comme lorsque cette même date n'est plus visible à cause du soleil. Il est à apposer au-dessus du certificat d'assurance.
Police municipale : 01 34 29 42 17

TRANSPORTS

Travaux sur la ligne H

Du lundi 12 au vendredi 16 décembre, à partir de 23 h, il n'y aura pas de train, dans les deux sens, entre Épinay Villetaneuse et Persan Beaumont/ Luzarches en raison de travaux. Des bus de substitution assureront les trajets mais avec un rallongement du temps de parcours. Ces informations peuvent évoluer : consultez les affiches en gare mises en place au plus tard 48 h avant le début des travaux.

La résidence Le Natur'L, située rue de la Planchette, sera livrée aux futurs propriétaires et locataires début 2017. Elle représente 49 logements dont 17 logements sociaux.

URBANISME

LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

La construction de logements sociaux est réglementée par des lois auxquelles la Municipalité doit obéir. Explications sur ces obligations et présentation du parc saint-bricien.

Selon la loi du 18 janvier 2013 (dite Duflot), toute commune de plus de 1 500 habitants en Île-de-France doit disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux d'ici 2025. Cette mesure est venue renforcer les dispositions de la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) qui ne prévoyait qu'un taux de 20 %. De plus, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) est venue alourdir les sanctions des communes qui ne respecteraient pas leurs obligations en la matière.

Mais quelle est la situation pour Saint-Brice-sous-Forêt ? Le parc immobilier social est composé de 1 072 logements répartis dans différentes résidences. Ces logements sociaux représentent 20 % du parc total de la ville : la Plante aux Flamands (DOMNIS - 539 log.), le Village (Immobilière 3F - 270 log.), Robert Desnos (Espace Habitat - 69 log.), Derville (DOMNIS - 53 log.), résidence des Arts (Coopération et Famille - 34 log.), résidence rue de l'Église (DOMNIS, 19 log.), rue de Paris (DOMNIS - 2 log.), résidence seniors Charles de Foucauld (63 log.) et OPH de l'Oise (23 log.).

DÉVELOPPER LA MIXITÉ SOCIALE SUR LA COMMUNE

Avec les programmes immobiliers en cours, Saint-Brice se dirige sûrement vers l'objectif de 25 % de logements sociaux imposés par la loi. Comment y arriver ? Depuis 2013 et la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), la Municipalité a pris une décision. Chaque programme immobilier, à partir de six logements construits, doit ainsi comprendre au moins 30 % de logements sociaux. Ce choix est également motivé par la volonté de la Ville de favoriser la mixité sociale du logement sur la commune, qui est justement l'un des objectifs de la loi SRU. Dans les semaines et mois à venir, sont ainsi notamment prévus la livraison de 49 logements, dont 17 logements sociaux, situés rue de la Planchette, pour janvier 2017 et de 32 logements sociaux, rue de Paris, pour fin 2017/début 2018. Un permis de construire a également été délivré pour 100 logements, dont 32 logements sociaux, chemin de Nézant, et enfin 26 logements sociaux sont attendus rue du Mont de Veine.

DES OBLIGATIONS LÉGALES À RESPECTER

Sur cette question du logement social, la Municipalité souhaite justement revenir sur le mécontentement de certains riverains sur le futur projet immobilier rue du Mont de Veine. Il convient de rappeler que ce permis de construire a fait l'objet d'une autorisation tacite, suite à la vente d'une parcelle de 1 400 m² d'un particulier au promoteur immobilier AKERYS. Monsieur le maire Alain Lorand, tout comme l'équipe municipale, s'est fermement opposé à ce projet. Toutefois, il est conforme au PLU puisque les améliorations souhaitées par la Ville pour faciliter son intégration dans le paysage urbain seront bien prises en compte. À noter également que la loi SRU autorise une place de stationnement par logement social et prime sur les lois d'urbanisme de la ville. Au final, quelle marge de manœuvre possède Monsieur le maire sur ce dossier ? « *J'applique simplement les lois votées par les représentations nationales. En tant que maire, je n'ai pas tous les pouvoirs qu'on veut bien souvent me prêter. Aujourd'hui, je suis démuni car je n'ai aucun moyen réglementaire et juridique pour m'y opposer si ce n'est que j'ai refusé de statuer sur cette demande de permis dans le délai de son instruction* », tient-il à préciser.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

À Saint-Brice, la gestion du logement social est assurée par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour toute demande, un formulaire est à retirer auprès du CCAS. Il est ensuite à remplir et à remettre, accompagné des pièces justificatives (copie de la carte d'identité et du dernier avis d'imposition), afin que la demande soit enregistrée. Si de nombreuses demandes sont traitées chaque année par le CCAS, hélas peu de logements se libèrent sur la ville. À noter que sur 100 logements sociaux, seuls 20 sont attribués à la Ville. Le solde est attribué par le Préfet, le bailleur et les divers contingents. Sachez que la décision finale d'attribution du logement appartient toujours au bailleur ou au propriétaire de la résidence et non aux services de la ville.

LE RECYCLAGE ÉVOLUE, LE TRI AUSSI !

DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER, VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE BAC JAUNE TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL : PLAQUETTES DE MÉDICAMENTS, CAPSULES DE CAFÉ, COUVERCLES DE BOCAUX...

Les capsules de café, de thé...

Les barquettes en aluminium

Les tubes (crème, dentifrice...)

Les plaquettes de médicaments

Les bouchons (bouteilles de vinaigre, de sirop...)

Les opercules

Les couvercles de bocaux

À DÉPOSER EN VRAC

Pour rappel, tous les emballages en plastique, en métal, en carton et tous les papiers sont à déposer **en vrac** dans le bac de tri. Il ne faut pas les enfermer dans un sac.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
SIGIDURS : 0 800 735 736
www.saintbrice95.fr

5 **C'est le nombre de nouveaux conteneurs pour le verre qui ont été installés cette année sur la commune.** Au total, vous avez vingt bornes pour y déposer vos bouteilles, bocaux, flacons de parfum. Attention, y sont interdits : vaisselle, ampoules, miroirs... Et en décembre, 1 tonne de verre collectée = 150 € reversés au Téléthon ! Pour savoir où se trouve la borne la plus proche de chez vous : www.saintbrice95.fr

La magie des fêtes s'invite en ville

En décembre, la Commune met tout en œuvre pour que les Saint-Briciens passent des fêtes débordantes de magie.

Entre les animations, les spectacles et les divers marchés de Noël, les services municipaux s'associent avec certains commerces et associations pour contribuer ensemble à la création de cette chaleureuse tradition de fin d'année. *Saint-Brice magazine* vous fait découvrir les coulisses des préparatifs des animations avec toutes les chevilles ouvrières de la ville.
Avant les fêtes, place aux décorations lumineuses. Béatrice Dumetz, responsable de la voirie aux services Techniques, nous explique comment la ville revêt chaque année sa robe étincelante. Tout commence bien en amont, au mois de janvier, par la dépose des luminaires des fêtes de l'année précédente. « *Nous vérifions l'état des éclairages en distinguant bien les lampes cassées de celles qui sont réutilisables. Les réparations sont prises en charge par la société Citéos qui s'occupe aussi de la pose et de la dépose des décorations électriques dans les différentes rues de la commune.* »
Il faut attendre le début du mois de novembre pour voir les techniciens de Citéos poser les illuminations, qui scintilleront à partir de la Saint-Nicolas (6 décembre) et ce jusqu'aux vœux du maire.

LE MARCHÉ DE NOËL, LA NOUVELLE STAR DES FESTIVITÉS

Le traditionnel marché de Noël est devenu au fil du temps l'animation de la fin d'année à ne pas manquer. Ce rendez-vous est l'opportunité de faire des emplettes pour vos cadeaux et/ou vos préparatifs des fêtes, ou tout simplement de passer un bon moment en famille. Mais qui se cache derrière l'organisation de cet évènement ? Comme dans un avion, il y a un pilote : c'est Michel Taillez, adjoint au maire délégué aux Fêtes et cérémonies, épaulé du service municipal du même nom, qui œuvre en coulisse.
Dès septembre, le service contacte les commerçants fidèles de cette manifestation, afin qu'ils confirment leurs présences. Puis, ils se mettent en quête de nouveaux exposants pour remplir l'ensemble des chalets. « *Cette année, nous aurons un village de Noël composé de vingt et une échoppes en bois au lieu de quinze les années précédentes, sans compter les exposants présents dans la halle du marché. Donc aucune crainte, tous les stands seront occupés* » annonce Michel Taillez.

Après la signature de l'arrêté du Maire sur « *l'interdiction réglementant provisoirement le stationnement de la Place Gallieni* », l'installation du marché de Noël est menée tambours battants par les services Techniques quatre jours avant l'inauguration des festivités par Alain Lorand et l'équipe municipale. « *Nous mettons tout en œuvre pour que tout soit prêt le jour J. Nous veillons à ce que tout le monde – exposants, animaux de ferme, sans oublier le père Noël – soit bien installé et en sécurité,* » poursuit Michel Taillez.

PAR ICI LE PROGRAMME !

Vous y retrouvez une grande variété d'exposants : artisans de bouche venant de différentes régions (vins, huîtres, foie gras, chocolats), de l'artisanat (bijoux, bougies, savons, objets de décoration, maroquinerie, textile, etc.) ou encore des produits floraux ou de beauté avec la participation d'une fleuriste, de l'Amandine institut qui, pour les enfants, propose une animation maquillage.
Les gourmands pourront aussi profiter de dégustation sur place ou à emporter avec des produits africains, antillais et portugais, et des douceurs sucrées (gâteaux, confitures, crêpes, barbe à papa).
Sans oublier un peu de convivialité avec le traditionnel vin chaud !

UNE HOTTE PLEINE DE SPECTACLES ET DE CADEAUX

FÉERIE DANS LES ÉCOLES

Les enfants des écoles maternelles assisteront les jeudi 8 et vendredi 9 décembre à une comédie musicale intitulée *La Fée Sidonie et les secrets de Noël*. Ils découvriront les aventures de la Fée Sidonie et de son ami Pipolim, responsable des lutins, très en retard dans sa préparation de cadeaux... Un spectacle rempli d'émotions. En complément du spectacle, la Ville offre un livre aux enfants issu des collections *Mes p'tits albums* et *Mes p'tits cartons* de chez Auzou :

- en petite section :
  Petit Croco n'aime pas le bain
- en moyenne section :
  Pipo raconte n'importe quoi
- en grande section :
  Le loup qui voulait être un super héros

UN AVANT-GOÛT DE NOËL CHEZ LES TOUT-PETITS

L'Amaryllis, L'Azuré, La Lucine, L'Aurore et Le P'tit pot de miel proposent un spectacle pour célébrer Noël. Les festivités se concluront par un goûter avec ou sans les familles (suivant les structures) et certains rencontreront même le bonhomme rouge.

UN NOËL SOLIDAIRE

Cette année, une comédie musicale est offerte aux enfants des familles bénéficiaires du Centre communal d'action sociale : Tout conte fée, un spectacle de la compagnie R'Mélodies. *Les familles concernées ont reçu une invitation nominative et personnelle.*

AU THÉÂTRE, CE SOIR AVEC LA FOLLE HISTOIRE DU PETIT CHAPERON ROUGE

Librement adapté du conte de Charles Perrault, et mis en scène par Léon, ce spectacle, proposé par le TOPF Silvia Monfort, revisite les aventures du personnage tout de rouge vêtu. Fini le drame du Petit Chaperon qui se fait croquer par le loup ! Dans cette version résolument moderne, le Petit Chaperon rouge n'a pas froid aux yeux et vit de folles aventures au cœur de la forêt, en compagnie de tendres et excentriques personnages !

Vendredi 16 décembre à 19 h 30, TOPF Silvia Monfort
Réservation au 01 39 33 01 81
Tarif : 12 euros
Spectacle familial à partir de 6 ans

Du côté des plus jeunes ou des moins jeunes d'ailleurs, rendez-vous autour de la mini-ferme, animés par les Écuries Franconville de Sainte-Geneviève (60). Cochons, chèvres, moutons, dindons, oies, poules, lapins et pintades vous attendent. En famille, vous aurez aussi la joie de faire une balade en calèche (gratuit) les samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h. Cerise sur le gâteau, le père Noël sera bien présent : il vous attend pour un petit selfie souvenir ! Et vous pourrez également admirer la crèche située sur le parvis de l'église, rénovée depuis cet été. Alors n'hésitez pas, faites-vous plaisir, on vous attend nombreux les 9, 10 et 11 décembre en centre-ville.

Vendredi 9 déc. de 17 h à 21 h, inauguration à 19 h
Samedi 10 déc. de 9 h à 21 h
Dimanche 11 déc. de 9 h à 17 h
Place Gallieni
Renseignements au 01 39 33 01 80

90

C'est le nombre de litres du traditionnel vin chaud qui a été servi lors du marché de Noël 2015 par le Lions club. Cette boisson à base de cannelle, de vin, d'oranges et autres, fait toujours recette !
À consommer avec modération.

LES AUTRES MARCHÉS DE NOËL

- La Résidence seniors Charles de Foucauld vous propose de participer à sa troisième édition du marché de Noël le lundi 5 décembre de 10 h à 18 h. Ouvert à tous, il réunira divers exposants à l'intérieur de la résidence.
  Rens. au 01 39 90 96 79
- L'association paroissiale, La Conférence Saint-Vincent-de-Paul, organise un marché de Noël à petits prix les samedi 10 et dimanche 11 décembre de 10 h à 18 h 30. Un repas à 12 h 30 vous est proposé pour 10 € par personne (sur les deux jours).
  Rens. au 01 34 29 15 04

APRÈS LES FÊTES, LA COLLECTE DE SAPIN

Le Sigidurs organise la collecte de sapin pour lui donner une seconde vie. Pour rappel, sont concernés les sapins naturels, ne dépassant pas 2 mètres de hauteur et d'un tronc de 10 cm de diamètre. Ils doivent être dépourvus de décoration, et d'emballage. Sortez-le la veille au soir ou le jour même avant 6 h.
Jour de collecte : mardi 10 janvier 2017
Rens. au 0 800 735 736

Que pensez-vous de Noël ?

Saint-Brice magazine est allé à votre rencontre pour savoir ce que Noël représente pour vous, comment vous le fêtez (ou pas), et si vous vous sentez plus solidaire à cette période de l'année.

NATHALIE, 37 ANS

Noël représente la fête de famille où les sourires et surtout l'amour sont de rigueur. Nous nous retrouvons souvent dans l'année mais le jour de Noël, c'est spécial. Une odeur, une saveur, un regard... Ce sera notre deuxième Noël sans mon papa, il a dû rejoindre le père Noël et doit être content de voir que l'esprit de Noël ne nous a pas quittés. Une lanterne est montée vers le ciel le 25 décembre dernier, une autre ira en 2016 et toutes les autres années.

DEBORAH, 33 ANS

Étant de confession juive, Noël n'a jamais été l'occasion de se réunir en famille, ni d'échanger des cadeaux. Certaines familles profitent de la fête juive de Hanoukka, qui dure huit jours et a toujours lieu en décembre, pour se faire des cadeaux similaires à ceux de Noël, mais le sens de la fête de Hanoukka reste différent de celui de Noël. Comme je ne fête pas Noël, j'ai déjà été invitée au réveillon par des amis n'aimant pas l'idée que quelqu'un reste seul chez soi un 24 décembre… Pour autant, je ne me sens pas perdue à l'idée de rester tranquillement chez moi un 24 au soir.

CÉCILE, 37 ANS

Noël, c'est une carte postale : la neige, l'Église d'où montent les chants la nuit, l'odeur du sapin, les bougies rouges, un bon repas en famille, la longue soirée d'attente, le tintement du traîneau du Père Noël, une sensation magique, un temps hors du temps. C'est le souvenir que je garde de mon enfance. Bon, aujourd'hui, la carte postale est beaucoup moins poétique, le sapin en plastique, les guirlandes électriques ont remplacé les bougies. Cette période est source de stress car je n'ai jamais assez de budget pour gâter ma famille. Et la foule dans les magasins... Heureusement, il reste le repas de Noël chez mes parents, généralement le midi, avec une table joliment décorée et plein de paquets multicolores au pied du sapin, le vrai, celui qui a le parfum de mon enfance.

ÉMILIE, 28 ANS

Ma maison est toute illuminée pour Noël. Mon papa fait tout pour qu'apparaisse un sourire ou un wahouuuu chez un enfant et cela marche très bien ! C'est magique pour eux, comme pour nous, et surtout un très beau moment en famille autour d'un bon repas et d'un beau sapin.

FRANÇOIS, 48 ANS

Cela ne représente rien pour moi religieusement. C'est surtout pour les enfants qu'on organise un repas et qu'on offre des cadeaux. Je ne suis pas plus solidaire à cette période que le reste de l'année car je suis bénévole à la Croix-Rouge.

ALBANO, 82 ANS

C'est la fête de la famille, de la joie, du partage. Beaucoup de gens l'ont oublié mais on célèbre la naissance du Christ. On peut s'y préparer spirituellement. J'essaie également d'être plus solidaire en passant plus de temps avec ma famille ou en donnant de l'argent à des associations humanitaires. Les cadeaux ne sont pas vraiment mon fort. L'aspect commercial à outrance me gêne. C'est trop dévié de la signification profonde de cet évènement.

MARYAM, 38 ANS

Même si je suis musulmane, on le fête aussi, à notre manière. Ce n'était pas la culture de mes parents mais ils nous laissaient faire. Quand j'étais adolescente, j'allais acheter le sapin ou la bûche. Aujourd'hui, chaque année avec la petite, on va se promener à Paris au marché de Noël, on va voir les vitrines, on achète des chocolats… C'est magique ! J'ai l'impression que mes enfants y sont encore plus attachés que nous. Peut-être qu'on finira par s'offrir des cadeaux car ma fille, qui a un sacré caractère, va réussir à nous convaincre !

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

Quand Noël rime avec solidarité grâce aux associations

Par solidarité durant les fêtes de Noël, de nombreuses associations se mobilisent pour apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont besoin. Petit tour d'horizon.

Noël, c'est la famille, et surtout les enfants. Trente ans après la disparition de Coluche, **les Restos du cœur** sont toujours très actifs (malheureusement, dans un sens). Le père Noël fera une halte pour distribuer des cadeaux aux enfants des familles démunies le mardi 20 et vendredi 23 décembre. Toutefois, ils recherchent encore des jouets, jeux de société et livres pour enfants de moins de dix ans. Pour les adultes, ce n'est pas systématique mais l'association peut offrir des chocolats… Malheureusement, souvent après les fêtes. Tout dépend évidemment des dons ! L'association compte sur votre générosité !

PRÉPARER LES ENFANTS AUTISTES À NOËL

Vivre avec un handicap, ce n'est pas facile, encore moins quand on est un enfant. Noël est une période difficile à gérer pour les enfants autistes car c'est un moment fort en émotion. Trop de monde, trop de bruit, trop de changements qui arrivent de manière brutale. Un enfant autiste est plus à l'aise avec la routine. Toute rupture dans le rythme quotidien l'affecte très profondément : il perd ses repères et devient nerveux. Il est important de pouvoir le préparer à l'avance en lui expliquant ce qu'il va se passer. **L'association Entraide Autisme en Val-d'Oise** organise ainsi un goûter de Noël le samedi 17 décembre à 16 h, dans un cadre familier avec des gens qu'ils connaissent.

NOËL DANS LE MONDE

Les enfants du monde ne sont pour autant pas oubliés. **L'association Aide à la croissance harmonieuse de l'enfant de Madagascar (ACHEM)** proposera une fête de Noël le mardi 20 décembre. Grâce aux dons des parrains, la présidente Francine Moutou offrira des jouets et vêtements, achetés sur place. Raymond Grare, président de l'**Association pour l'aide à la scolarisation en Haïti (ASCOHA)**, est parti en Haïti depuis le 22 novembre avec deux valises remplies de jouets pour les enfants de l'école de Lafferonnay, à Gressier. C'est autour d'un repas de Noël que la distribution des cadeaux aura lieu. Il ira enfin dans le sud du pays afin de remettre des dons à une école dévastée par l'ouragan Matthew le 9 octobre dernier. Enfin, **l'Association préparons l'avenir de nos enfants** collecte des jouets pour les enfants du village Abroma au Ghana jusqu'au 31 janvier 2017. Vous pouvez les déposer du lundi au vendredi de 17 h à 18 h 30 à l'espace Chevalier Saint-George. L'association recherche, par ailleurs, des volontaires ou des dons pour un projet de construction d'une bibliothèque dans ce même village.

VIVRE LES FÊTES À L'HÔPITAL OU APRÈS UN DEUIL

Le temps des fêtes peut être particulièrement difficile pour celles et ceux qui ont perdu un proche. Le vide laissé par une personne disparue fait un rude contraste avec ce que la société semble « s'attendre » à nous voir ressentir. Les bénévoles de **l'association Jusqu'à la mort, accompagner la vie (JALMALV)** accompagnent les personnes endeuillées par une écoute bienveillante et sans jugement. L'association propose des entretiens individuels mais aussi des groupes d'entraide qui réunissent des personnes vivant la même épreuve. Le premier groupe est dédié aux parents qui ont perdu un enfant. Le second est dédié à celles et ceux qui ont perdu leur conjoint(e) ou un de leurs parents. L'association accompagne aussi les personnes âgées malades, fragilisées, en fin de vie… Ils interviennent dans les cliniques ou hôpitaux et parfois, selon leurs disponibilités, à domicile. Tous ces accompagnements aident les personnes à sortir de leur isolement, à se sentir reconnues dans leur souffrance et à affronter plus sereinement les fêtes de fin d'année.

Pour en savoir plus sur ces associations et les soutenir dans leurs actions, contactez la maison des associations au 01 39 33 24 77.

JEUNESSE

LES BACHELIERS À L'HONNEUR

Pour la première fois, le Réseau information jeunesse (RIJ) a organisé une soirée dédiée aux bacheliers 2016 mercredi 19 octobre.

« *Je suis très heureuse de vous accueillir ce soir au Réseau Information jeunesse et de vous féliciter. Vous ouvrez aujourd'hui une nouvelle page de votre vie.* » C'est par ces mots simples et empreints d'une certaine émotion que Marie-Hélène Fromain, adjointe au maire en charge de la Jeunesse et de la Vie étudiante, a accueilli les bacheliers du cru 2016, entourée du maire Alain Lorand, de quelques élus, ainsi que de la responsable et de l'informatrice jeunesse du RIJ.
Pour cette première soirée, une quarantaine de jeunes ont répondu présent. Marie-Hélène Fromain a poursuivi son discours d'accueil en soulignant : « *Cette étape est très importante pour vous, mais aussi pour vos parents. Je vous souhaite la réussite dans vos années d'études à venir. Quels que soient vos choix, présents ou futurs, le plus important c'est que vous soyez heureux et bien dans vos baskets.* » Le maire Alain Lorand a ponctué avec une note d'humour les discours officiels : « *Je vous demande d'apprécier à sa juste valeur votre baccalauréat car l'obtenir dans de bonnes conditions vous permet d'envisager la suite sereinement. Cela me rappelle de bons souvenirs. À l'époque, j'étais très content comme vous d'avoir mon bac. Je n'en ai pas l'air comme ça mais j'ai eu votre âge. Je ne suis pas né avec des cheveux blancs.* »

LE RIJ, POUR VOUS LES JEUNES !

Cette soirée fut aussi l'occasion de faire connaître le RIJ et ses domaines d'intervention. Les jeunes de 15 à 25 ans sont accueillis, conseillés (orientation, études…), accompagnés dans l'accès à l'emploi en proposant notamment différentes actions, comme le Passeport-sitting, le BAFA citoyen ou la formation aux gestes de premiers secours (PSC1). Sarah et Mathieu, deux étudiants de la soirée, connaissent le RIJ depuis de nombreuses années. Mathieu raconte : « *Je connais la structure depuis presque quatre ans car la première fois que je suis venu, c'était pour la recherche d'un stage. On m'a donné de précieux renseignements. J'ai passé aussi la première partie du BAFA avec le RIJ. Puis j'ai postulé à la mairie pour le stage pratique. Tous les projets auxquels j'ai participé se sont très bien passés, il y a toujours eu une bonne ambiance.* »

SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE ET DES RETROUVAILLES

Lors de cette soirée, les jeunes bacheliers ont reçu un petit cadeau – deux places de cinéma pour la salle de l'Hermitage, située à Domont. Tous ont ainsi profité d'un moment convivial autour d'un buffet dînatoire et d'une ambiance festive grâce à Steven, DJ pour l'occasion, un fidèle du RIJ, lui aussi, depuis de nombreuses années. À l'unanimité, les jeunes sont venus avec souvent la même idée en tête, comme Alice et Aline, deux sœurs jumelles. « *Nous avons pu revoir des personnes de Saint-Brice car maintenant nous sommes tous dispersés, suite à nos choix de lycée et d'études. Ça fait plaisir de savoir ce qu'elles sont devenues aujourd'hui.* »
Au-delà de la fierté d'être mis à l'honneur le temps d'une soirée, cette dernière aura permis de tisser des liens et de relancer des amitiés.

Paroles de jeunes

Élodie, être professeur et rien d'autre

« Mes parents m'ont dit que ce serait bien d'aller à cette soirée. Je suis venue par curiosité mais pas seulement. Le fait d'avoir entendu l'élue parler du RIJ, ça va me donner envie de revenir je pense, car je ne connaissais pas cette structure même si je passe devant parfois. »

Lenny, passionné d'informatique et heureux des services proposés par la Ville

« Je trouve qu'il y a beaucoup de choses pour les jeunes sur Saint-Brice. Moi, j'ai découvert la ludothèque quand j'étais en CM2, même si j'y vais un peu moins maintenant, faute de temps. Je vais aussi à la salle de musculation au complexe Lionel Terray. Je trouve cela cool qu'il y ait ce type d'équipement ici à Saint-Brice. »

Laura, futur notaire et fière de voir le maire s'intéresser aux jeunes

« Ce qui était plaisant ce soir, c'était que l'ambiance était plus respectueuse qu'à la remise des diplômes au lycée. Peut-être à cause de la présence du maire. Ça fait plaisir qu'il se déplace pour nous. On n'a pas l'occasion de le voir souvent. Il a l'air sympathique. »

POUR EN SAVOIR PLUS saintbrice95.fr

SENIORS

UN AVANT-GOÛT DE NOËL POUR NOS AÎNÉS !

Entre convivialité, danse et mets de choix, les seniors ont profité des repas de gala les 22 et 24 novembre derniers au Palladium. Un beau moment de partage à un mois des fêtes de fin d'année.

Cha cha cha, tango, valse… L'ambiance était à la danse et à la fête lors des repas du 22 et 24 novembre. Ils étaient exactement 367 à profiter cette année - un record ! - des festivités organisées. Jugez plutôt : un bon repas servi à table augurant des réjouissances de Noël et une animation musicale par l'orchestre *Show en scène*. Si certains n'ont pas attendu pour enflammer la piste de danse, d'autres, peut-être par timidité, ont préféré discuter avec leurs voisins de table. Une chose est sûre : chacun a profité de cet après-midi convivial.

Peu avant les repas, plusieurs couples Saint-Briciens ont été mis à l'honneur afin de fêter leur longévité. Félicitations à Gaëtan et Lydie Farrugia, Albert et Marie-Rose Le Houedec, Jean-Claude et Évelyne Montus, Raymond et Jacqueline Cohen pour leurs noces d'or ! Ils ont reçu un bouquet et la médaille de la ville. Quant à Jean-Claude et Andrée Soulé, Maurice et Yvonne Machet, Serge et Christiane Delangle, ils célébraient leurs noces de diamant. Ces derniers, ravis de fêter ce moment, ont évoqué quelques souvenirs. « *Nous sommes venus pour la première fois au repas cette année. Je suis né à Saint-Brice et je chassais à l'époque. La ville a un peu changé depuis !* », a indiqué avec humour Serge Delangle. En plus des présents cités, le livre *Silvia Monfort : Vivre debout* de Françoise Piazza leur a été offert. Un beau moment d'émotion pour ces couples, amoureux comme au premier jour !

Si les seniors savent rester jeunes dans leurs têtes et aussi dans leurs corps, comme en témoignent les prouesses de certains sur la piste de danse, un vent de jeunesse a soufflé sur ces repas. En effet, les enfants des accueils de loisirs ont réalisé des dessins illustrant les menus des repas. Une souris, une évocation de Noël ou encore un beau bouquet : voici quelques-unes des 289 illustrations personnalisées, qui se différenciaient grandement les unes des autres ! Cette touche de fraîcheur, d'attention et d'originalité a été saluée par tous les convives. Parmi les dessins figuraient très certainement ceux de petits-enfants de certains invités. Un bel exemple de la vocation intergénérationnelle portée par ce type de rendez-vous.

Pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se rendre aux repas, une belle boîte de chocolat a été proposée. Elle vient en remplacement des colis distribués les années passées. Ces derniers ne faisaient pas l'unanimité auprès de tous au niveau de leur contenu et de leur poids, d'autant que certaines personnes devaient les transporter par leurs propres moyens. La Municipalité tient à préciser que ce choix n'a pas pour autant fait diminuer le budget alloué à ces repas et aux boîtes de chocolat.

Rappelons enfin, que pour la première fois en 2016, le repas des seniors a été organisé par le service Animations seniors et non le Centre communal d'action sociale. Il s'agit d'un service du pôle Culture, sports et loisirs de la Ville qui trouve ainsi une nouvelle mission en cohérence avec ses activités. Ce changement n'a pas empêché de poursuivre l'état d'esprit insufflé depuis des années à ces événements incontournables. « *Notre objectif est de créer du lien social, de favoriser la convivialité et les échanges, et de rompre l'isolement dont souffre parfois nos seniors. Un lieu leur sera prochainement ouvert dans les anciens locaux de la police nationale aux Vergers où ils pourront se retrouver* », concluent Chantal Nedellec et Virginie Henneuse, les élus en charge des Personnes âgées, de leurs bien-être et loisirs.

ON CONTE POUR VOUS !

La troisième séance du Festival du conte a accueilli Guylaine Kasza. Petits et grands ont été enchantés par *Mythes et Naphtaline*, mêlant rires, suspense et peur. Entre *Le Petit Poucet* et *Hansel et Gretel*, la conteuse a fait participer le public à un voyage plein de poésie !

LES ANIMATEURS S'AMUSENT

Les animateurs inscrits à la session BAFA 3, organisée par le Réseau information jeunesse du 20 au 25 octobre, se sont entraînés auprès des ludothécaires de la ville afin de faire vivre les jeux de société de leur structure.

UN MANDAT D'UN AN POUR SEIZE ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants s'est installé mercredi 9 novembre. Les seize enfants élus ont une année pour proposer un ou plusieurs projets sur deux thèmes : la culture et l'environnement/la sécurité *(voir en page 4)*.

LES CONTES SE RÉINVENTENT

C'est environ une vingtaine de classes qui a visité l'exposition *Au bout du conte*, proposée par le service Culturel du 16 novembre au 1er décembre, dont la classe de CM2-CM1 de M. Genies de l'école Jean de la Fontaine. *Le Petit Chaperon rouge, Blanche neige et les sept nains, Barbe Bleue et Alice au pays des merveilles* ont fait un bond dans notre monde moderne.

© Kevin Bertin

LA CHÂTAIGNE À LA FÊTE

La 3e édition de la Fête de la Châtaigne, organisée par l'Association Portugal du Nord au Sud, a accueilli plus de 900 personnes dimanche 13 novembre. Un après-midi festif, animé par un groupe de tambours et des groupes folkloriques.

UNE CÉRÉMONIE TRÈS ENSOLEILLÉE

Les élus, l'association Union nationale des combattants et de nombreux Saint-Briciens se sont réunis en souvenir des soldats morts pour la France. Les jeunes du Conseil municipal des enfants étaient présents pour chanter la Marseillaise et déposer un bouquet au monument aux morts.

L'ENFANT AU CENTRE DES ÉCHANGES

La 7e rencontre parents/assistantes maternelles s'est tenue samedi 19 novembre dans les locaux du RAM L'Amaryllis. Une dizaine de familles s'est déplacée pour échanger avec les professionnelles de la petite enfance.

PLUS DE PHOTOS SUR saintbrice95.fr

EN PLEIN CŒUR… DE CIBLE

Les Archers de Saint-Brice ont organisé les 19 et 20 novembre un concours de tir en salle 2 x 18 m, sélectif pour les championnats d'Île-de France et de France, avec pas moins de 192 archers mixtes des catégories benjamins aux super vétérans. Félicitations au club saint-bricien qui est monté sur le podium avec Anakyn Valade, Nicolas Remise, Olivier Clouard, Thierry Decoster et Paul Planckeel.

VIE POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Mais où est Monsieur Arnal ?

À l'heure où un grand nombre de citoyens est méfiant vis-à-vis des responsables politiques qui les gouvernent, où les États-Unis ont envoyé un message clair au monde en élisant Donald Trump comme président, nous, élus locaux, nous nous devons de nous battre chaque jour pour vous servir et vous défendre.

Depuis 2001, vous nous faites confiance. Depuis 2001, nous travaillons pour Saint-Brice, notre ville. Nous avons peut-être fait des erreurs, mais qui n'en fait pas ? Mais nous avons pu faire évoluer notre commune, en gardant à l'esprit, les enjeux d'avenir qui se présentent à nous.

Mais où est notre opposant socialiste ? L'avez-vous déjà croisé en faisant vos courses ? En allant à La Poste ? La réponse est clairement NON ! Monsieur Arnal ne retient pas les leçons de ses défaites et fait toujours de la politique politicienne à l'ancienne. Soutien émérite de François Hollande en 2012, notre adversaire socialiste n'est à Saint Brice que pour avoir une place. Car de notre ville, il n'en a que faire... On ne le voit jamais ! Peut-être que les Parisiens le croisent plus souvent en faisant leurs courses, qui sait ?

Félicitations à nos jeunes élus du Conseil municipal des enfants

Des nouveaux jeunes ont été élus, représentant toutes les écoles de la commune. La démocratie doit s'enseigner dès le plus jeune âge et quelle formidable idée que ce Conseil municipal des enfants. Mener une campagne, développer des projets pour le bien de tous, savoir donner son avis... C'est cela aussi apprendre à être citoyen.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Les états d'âme de certains ne peuvent pas constituer une politique pour St-Brice...

Le magazine municipal est devenu l'outil « politique d'autosatisfaction » du Maire pour vanter ses « glorieuses » décisions et la tribune de la majorité, une suite sans fin de complaintes envers les élus de l'opposition.

Pourtant, l'inventaire des votes en conseil municipal démontre que plus de 85 % des délibérations sont adoptées à l'unanimité ; cette démarche constructive de notre part, indépendante et libre de tous partis politiques, a pour seule visée l'intérêt général et les St-Briciens. Notre projet et nos propositions, nombreuses, connues de tous depuis 2014 et régulièrement rappelées dans notre tribune, n'ont jamais été reprises par cette majorité qui ose traiter l'opposition de donneurs de leçons. Ce magazine devrait avoir pour mission l'information municipale et non pas de rapporter les états d'âme d'une majorité qui navigue à vue.

Oui, n'en déplaise au Maire et ses colistiers, nous assumons notre totale opposition :

- Aux constructions anarchiques d'immeubles qui défigurent notre ville.
- Aux nombreuses augmentations des tarifs municipaux qui frappent injustement et douloureusement les familles.
- À la perte du commissariat de Police et les conséquences pour St Brice.
- Nous déplorons le décrochage économique de St-Brice par rapport aux communes voisines (Domont, Moisselles, Groslay) faute de projets cohérents et structurés.

Nous n'acceptons pas cette dégradation lente mais régulière de notre commune, du patrimoine communal, et nous nous exprimons en utilisant des votes d'opposition ; quoi de plus naturel ! Majoritaires, nous n'aurions jamais fait ces choix.

Les St-Briciens sont en droit de connaître tous les débats qui animent les conseils municipaux, nous demandons que les séances des conseils municipaux et les comptes rendus des séances soient mis en ligne sur le site Internet de la ville.

En cette fin d'année, nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes en famille. Les fêtes de Noël attendues avec impatience par les enfants, sont des instants privilégiés pour eux, instants qui laissent place à l'amour, l'affection et la bienveillance.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

PRATIQUE

CARNET

Naissances

Lana GARCIA, le 18 août
Adam DRIDER, le 27 août
Hugo THALOT, le 17 septembre
Joey MEIMOUN, le 29 septembre
Sarah OKOI, le 2 octobre
Léana BEAUMEL, le 9 octobre
Victoria MORCILLO PETIT, le 13 octobre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Décès

Anne CLAVERIE épouse CALS, 53 ans, le 16 septembre
Guy PROVENZANO, 74 ans, le 15 octobre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Le maire Alain Lorand et l'équipe municipale rendent hommage à Messieurs Guy Provenzano et André Louisnard, deux personnes très investies dans le milieu associatif de Saint-Brice et présentent leurs sincères condoléances à leurs familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :
- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :
lundi

Ramassage des déchets végétaux :
6 décembre (dernière date)

Ramassage des déchets encombrants :
- les rues bleues : jeudi 15 décembre (3e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 14 décembre (le mercredi précédant le 3e jeudi du mois)

Collecte de déchets polluants :
samedi 17 décembre de 9 h à 12 h, place Elluin-Devillers à Ézanville

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.

CONSULTATIONS GRATUITES

Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 3 décembre et 7 janvier**

Carrefour Saint-Brice

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

Les Dimanches 4, 11 et 18 décembre de 9h à 20h.

Votre magasin Carrefour Saint-Brice vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 22h, et le Samedi de 8h30 à 22h.

Carrefour drive | Locations | Banque & Assurances | Voyages & Spectacles | 24/24

20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour j'optimisme

Capio Clinique de Domont

La Clinique de Domont a déménagé et a ouvert le 1er centre de chirurgie et de médecine ambulatoire d'Ile de France !

OUVERT
du lundi au samedi de 8h à 20h
Tél : 0826 96 12 12

ARTISANS,
COMMERÇANTS,
ENTREPRENEURS

Pour communiquer dans
SAINT-BRICE MAGAZINE
Votre régie publicitaire
HSP
vous conseille pour vos insertions et créations publicitaires
01 55 69 31 00
perinet@hsp-publicite.fr

REMISE de 5€ SUR PRÉSENTATION DU JOURNAL à partir de 35€ d'achat

DOG'S DISCOUNT®

Prix imbattables... *...Venez comparer*

ALIMENTATION
ACCESSOIRES - GOURMANDISE
TOILETTAGE CHIEN & CHAT
ALIMENTATION DE QUALITÉ

Des conseils de professionnels qualifiés

1, rue René Cassin (près de Toys"R"Us)
95350 Saint-Brice-sous-Forêt ✆ 01 39 90 85 11